

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS62

présenté par
M. Touraine, rapporteur

ARTICLE 34

À l'alinéa 4, substituer à la troisième occurrence du mot :

« de »

les mots :

« prévues à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.